Bulletin municipal d'information

de Château-l'Hermitage

Castélienfo

Mai 2019 —N° 14

Sommaire

Page 1 : Le mot de maire

Page 2 : Délibérations

Page 3 : Délibérations et infos

Page 4 &5 : Budget 2019

Page 6 : Infos pratiques

Fête de la musique

Camps d'été jeunes

Page 7 : Centres de loisirs

Page 8 : Multi accueil et PLUI

Page 9 : Rénovation énergétique

Page 10 : A la poursuite du temps caché

Page 11 : Animations du Pays d'art et d'histoire

Page 12 : La vie associative locale

Page 13 : Remerciements et circulation

Page 14 : Bonnes vacances !

Le mot du maire

➢ Une nouvelle secrétaire est en poste depuis le 20 mai, il s'agit d'Aurélie Barré, castélienne depuis quatre ans.

Afin de faciliter son intégration le conseil municipal a opté pour un contrat à temps plein jusqu'à la fin de l'année puisqu'elle va travailler en binôme avec Patricia d'une part et se former à la fonction de secrétaire de mairie dont les attributions sont complexes et variées.

Danielle, Aurélie et Patricia, 3 générations de secrétaires

➢ En ce qui concerne les travaux prévus, le colombarium sera installé fin juin et le cheminement doux reliant le parking de la Belle Croix au centre bourg sera réalisé après la récolte des cultures.

➢ **Une nouvelle fois notre école commune avec Requeil risque la fermeture d'une classe** à la rentrée prochaine ce qui ramènerait à cinq le nombre de classes. Le maintien de la sixième reste possible sous réserve d'inscription de 4 élèves supplémentaires.

Merci aux parents qui auraient oublié d'aller inscrire leurs enfants de régulariser auprès de l'école primaire de Requeil.

➢ Afin de mieux comprendre les enjeux du PLUi (Plan local d'Urbanisme Intercommunal), définition des zonages, autorisations d'urbanisme... je vous invite à participer aux réunions publiques qui se dérouleront entre les 14 et 19 juin prochains (dates et lieux précis en page 8).

➢ Pour ceux qui n'ont pas pu assister à l'inauguration de l'animation « A la poursuite du temps caché », sachez qu'il est toujours possible jusqu'à la fin de l'été, de rechercher les loirs cachés dans l'église à l'aide de votre smartphone. (voir article page 10)

➢ En attendant la fête du 13 juillet qui se déroulera sur notre commune, je vous invite comme beaucoup de visiteurs, les beaux jours venus, à profiter de notre chemin de randonnée totalement sécurisé car éloigné des routes. Surtout restez vigilants aux risques de feux de forêts car notre commune est très boisée, principalement en résineux et donc classée en zone sensible.

Jean-Luc LORIOT

Décisions du Conseil municipal

Séance du jeudi 13 décembre 2018

Subvention de 150 euros à la Coopérative scolaire de Requeil, afin de financer l'intervention d'une diététicienne auprès de plusieurs classes sur l'impact de la publicité sur les choix alimentaires.
- Désignation de Mme Danielle Petit en tant que titulaire et Mme Monique Rousseau en tant que suppléante à la commission de contrôle du Répertoire Electoral Unique (REU)

- Par manque de quorum, le montant de l'abonnement 2019 et le prix du m3 d'eau assaini pour l'assainissement collectif des Hautes Portes sont reportés.

- Est reporté également le vote du rapport annuel 2017 sur l'assainissement collectif des Hautes Portes.

Séance du lundi 25 février 2019

Mise en place du Rifseep (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour le personnel administratif et technique.

Séance du lundi 18 mars 2019

1- Choix de l'entreprise Walle de La Flèche pour la création d'un columbarium dans le cimetière pour un montant de 6 528 HT.

2- Application « Intramuros » à partir du 01 avril 2019 pour un montant de 100 € au lieu de 144 €/an, jusqu'au 31/12/2019. Réduction de 40% si l'application Intramuros est retenue par la CdC Sud Sarthe (présentation lors d'un prochain bureau communautaire).

3- Prévision d'heures complémentaires à attribuer à l'employé du service technique pour la préparation des parterres autour de l'église pour les travaux de printemps.

4- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 des Hautes Portes.

5- Reconduction de la convention assistance technique « assainissement collectif » (2019/2021) avec le Conseil Départemental de la Sarthe, via le SATESE (Service d'Assistance Technique des Exploitants de Station d'Epuration) pour un montant de 0.40€ par habitant sur la base de la population INSEE, indexé sur la variation de l'inflation de chaque année.

6- Subventions 2019 aux associations s'élevant à 2000€.

7- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 du budget « principal ». Il laisse apparaître un excédent de 160 318.83 € en section de fonctionnement et un déficit de 8 391.70 € en section d'investissement.
Affectation des résultats 2018 sur le budget 2019 :
- affectation des résultats N-1 au compte 1068 : 8 391.70 €
- affectation de l'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 : 151 927.13 €

8- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 du budget « assainissement ».
Il laisse apparaître un excédent de 7 143.42 € en section de fonctionnement et un déficit de 1 179.50 € en section d'investissement.
Affectation des résultats 2018 sur le budget 2019.
- affectation des résultats N-1 au compte 1068 : 1 779.50 €
- affectation de l'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 : 5 363.92 €

Séance du lundi 2 Avril 2019

1- Vote du budget principal 2019 arrêté à :
327 217,69€ en fonctionnement et 148 791,70€ en investissement

2- Vote du budget assainissement 2019 arrêté à :
10 559,83€ en fonctionnement et 5 475,41€ en investissement

3- Subventions aux associations pour un total de 660€: (2000€ déjà attribués le 18 mars)
Association des Amis de l'Abbaye – 250€
La Cabriole – 140€
Ma Vie d'Château – 270€

Suite de la séance du 12 avril

4- Délégations du conseil municipal au Maire pour :
- Passer tout contrat d'assurance,
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 7 000€ maximum,
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 7 000€.
- Recruter du personnel titulaire, contractuel ou temporaire et renouveler les contrats de travail pour assurer le bon fonctionnement et la continuité du service.

5- Adhésion au Club climat du Pays Vallée du Loir et désignation d'un représentant du conseil municipal : Monique Rousseau

La commune vient de perdre sa doyenne

Agée de 94 ans, Lucienne Legros est décédée le 9 mai dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 14 mai et ont réuni de nombreux Castéliens.
Elle et son mari se sont installés sur la commune en 1957.
Elle était couturière et en l'absence de cantine, pour rendre service à la population, Lucienne Legros a durant plusieurs années accueilli des élèves à l'heure du déjeuner. Elle faisait donc office de cantinière.
Férue de jardinage, ses rosiers ont fait l'admiration de tous.
Annie, l'une de ses filles, demeure toujours dans la commune et ses trois enfants ont fréquenté l'école de Château-l'Hermitage.
Nous assurons la famille de notre compassion.

Une médaille pour Jean-François Cointre.

Le 22 janvier 2019, à l'occasion de la cérémonie des vœux, l'ancien maire de Château l'Hermitage a reçu la médaille d'honneur argent régionale, départementale et communale après un peu plus de 28 années de dévouement au service de notre collectivité.

Elle lui a été remise par Gérard Véron, ancien conseiller départemental et ancien président de la communauté de communes.

Repas du 13 juillet

Comme chaque année, à l'occasion du bal et du feu d'artifice la veille de la célébration du 14 juillet, un repas est organisé. Les festivités se déroulent cette année à Château l'Hermitage.
A partir de 20h00 vous pourrez déguster une entrecôte accompagnée de pommes de terre sarladaises (Apéritif, entrée, fromage, dessert). Ce moment de convivialité étant fort apprécié et le nombre de places étant limité, il est conseillé de **réserver dès à présent auprès de Jean-Luc Loriot : 06 08 73 48 34 ou de Jean-Didier Dirdin : 06 31 83 16 32.**

Paiement à la réservation. Le tarif est inchangé : adulte 15€ - enfant 8€

Budget 2019

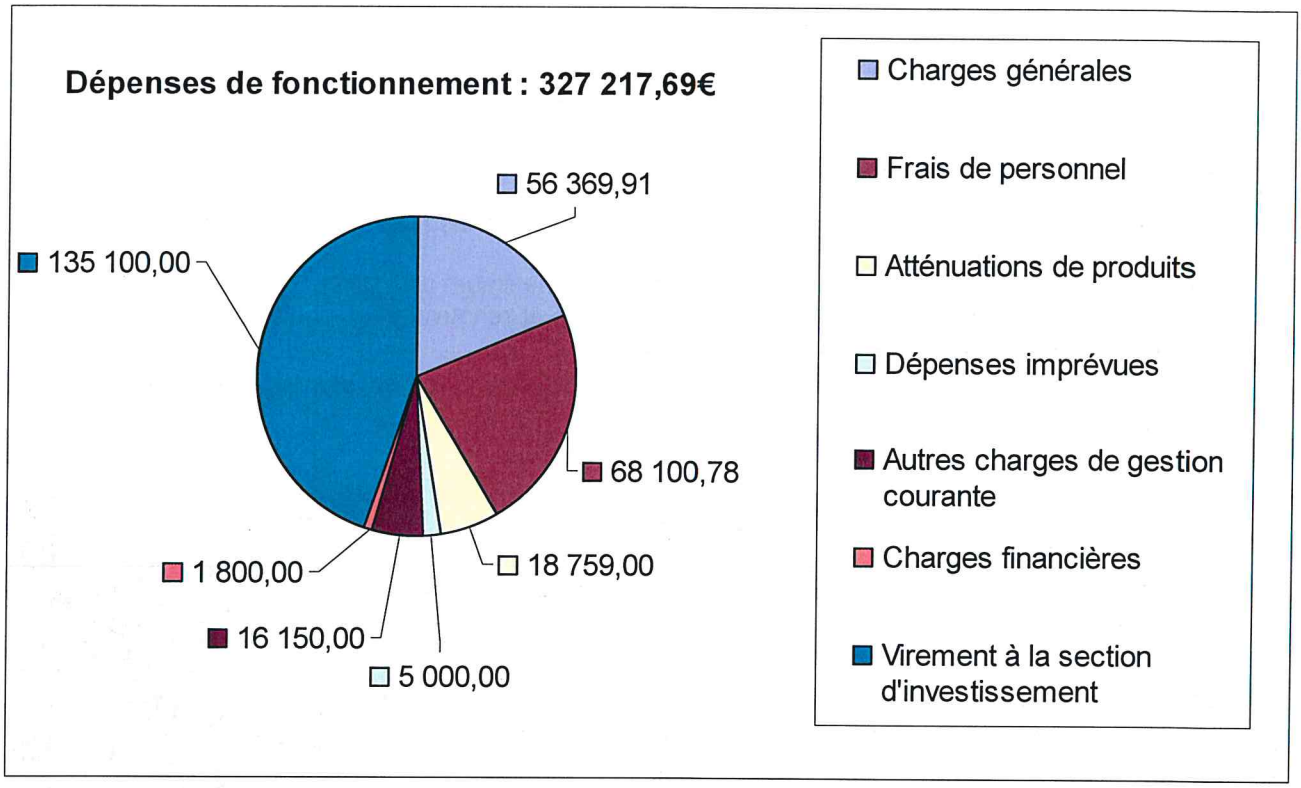

Les charges générales comprennent une réserve de 25 900€ pour l'entretien des bâtiments publics. Les frais de personnel sont en augmentation car afin d'assurer la passation entre Patricia qui part en retraite et Aurélie, les 2 secrétaires travailleront simultanément du 20 mai au 31 août. Les charges de gestion courante comprennent la contribution aux services proposés par la commune de Requeil : école, cantine, bibliothèque, défibrillateur et les subventions aux associations. Enfin, 135 000€ sont virés à l'investissement pour les projets détaillés ci-contre

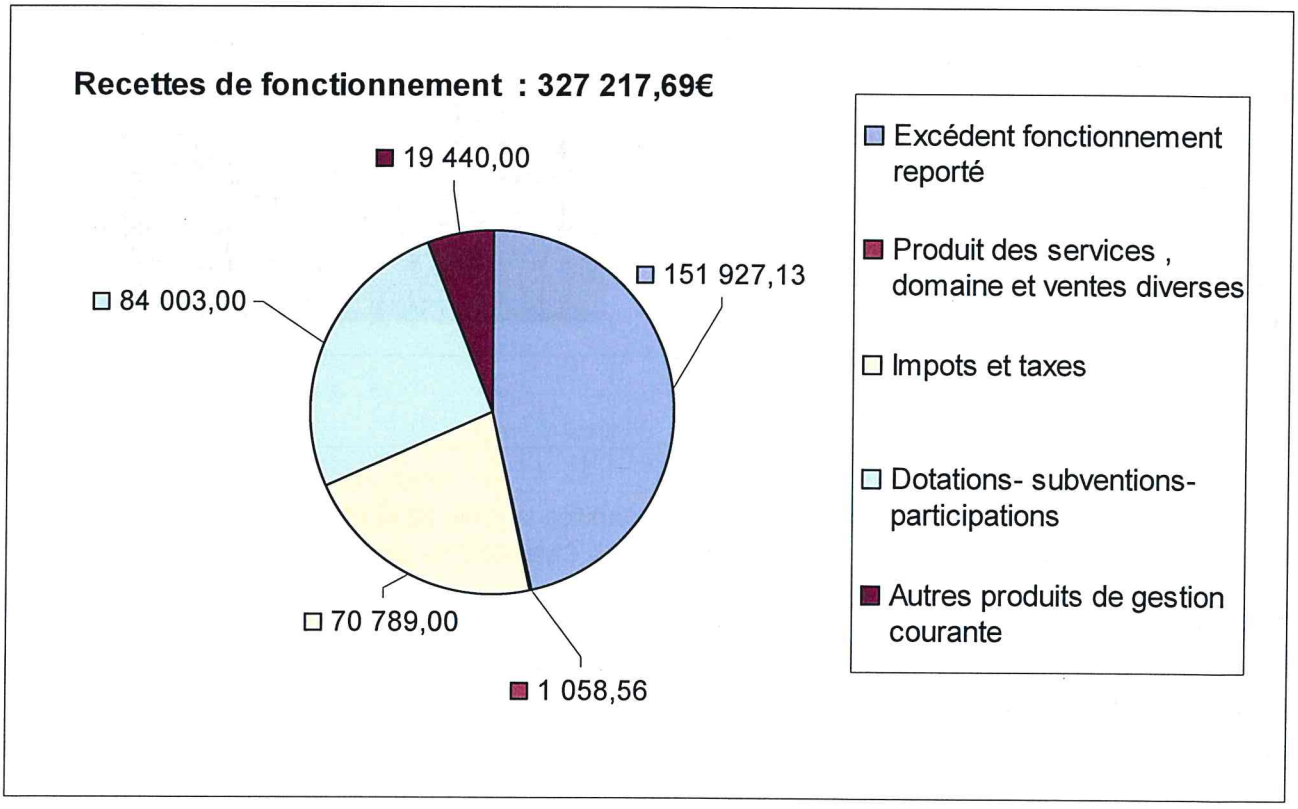

Dépenses d'investissement : 148 791,70€

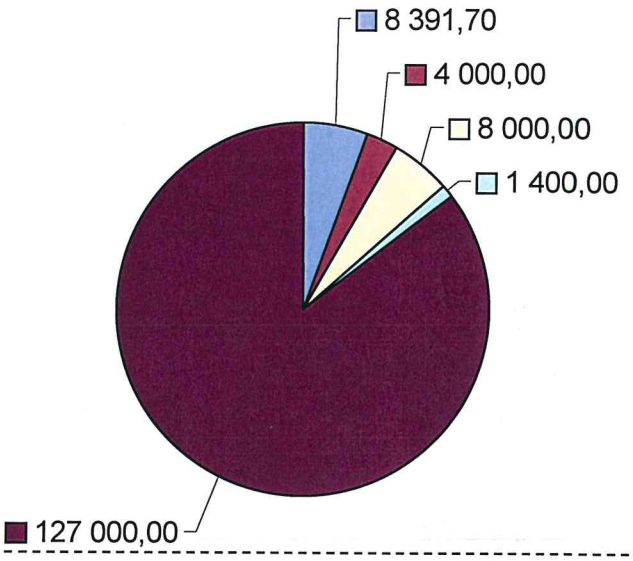

- Déficit d'investissement N-1
- Dépenses imprévues
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Détail immobilisations corporelles : 127 000€

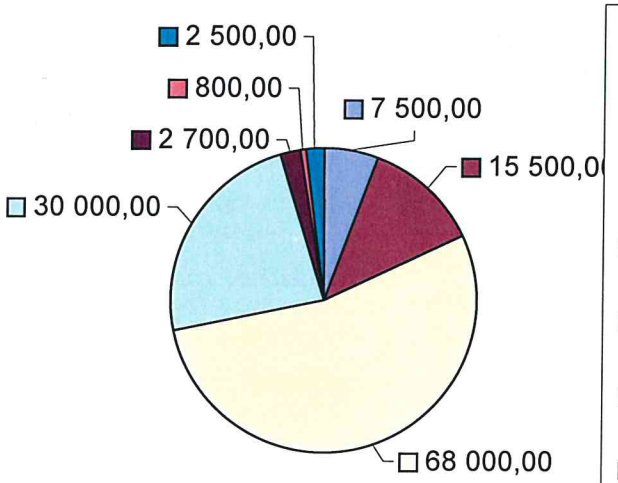

- *Cimetiere*
- *Aménagements de terrain*
- *Changement chaudière mairie et restauration patrimoine*
- *Agrandissement locatif Beauregard*
- *Voirie*
- *Tondeuse pour cimetière+ tables pique-nique*
- *Matériel de bureau et informatique*

Recettes d'investissement : 148 791,70€

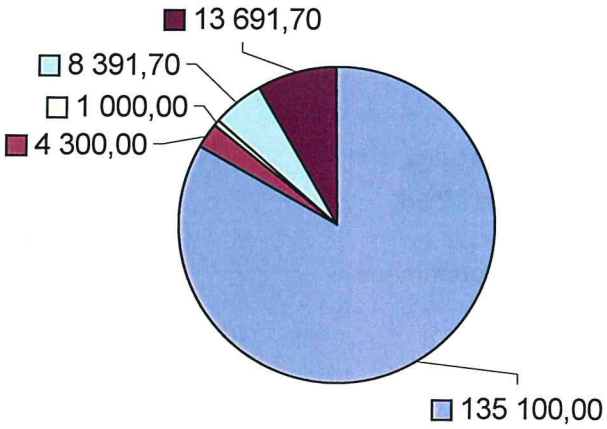

- Virement de la section fonctionnement
- FCTVA
- Taxe d'aménagement
- Excédents de fonctionnements capitalisés
- Dotations fonds divers et réserves

Réservation auprès des musiciens de la Batterie-Fanfare de Requeil
Mr Plessis Christophe 06 13 07 41 80 ou Mr Touchet Bernard 06 83 65 79 08

Enfance Jeunesse Eté 2019

La communauté de communes propose des camps d'été & stages pour les jeunes.

Du 8 au 12 juillet : camp cuisine à Vaas (6/8ans) & camp sport à St Léonard des bois (9/12 ans).
Du 15 au 19 juillet : camp ferme pédagogique à Mansigné (6/8ans) & Camp équitation à Daumeray (9/12 ans)
Du 22 au 26 juillet : camp équitation à Daumeray (6/8ans) & camp nautique à Spay (9/12ans)

Pour les plus vieux de **12 à 17 ans !**
Mer - Nature/Survie— Camp sensation.

Snorkeling / Catamaran / char à voile / Bouée tractée / Vie de camp / construction de cabanes / Techniques de survie / Paint ball, /Tir à l'arc / Escalade / Raid VTT-Kayak
Des réunions pour organisation et information sont programmées les 15 et 29 juin.

Plaquettes d'information disponibles en mairie
Sur : www.comcomsudsarthe.fr
Ou tel au 06 83 82 74 07

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél : 02 43 46 30 24
Fax : 02 43 46 27 79
Mail : chateau.lhermitage @wanadoo.fr
Site internet :
Commune-chateau-lhermitage.fr
Ouverture au public,
Lundi : *16 h -18 h 15*
Mercredi : *10 h - 12 h 15*
Vendredi : *16 h -18 h 15*

Sur votre agenda

16 juin *: Ass culture et patrimoine, pique-nique à la gare de Requeil*

16 juin *: Concert à 10 h 30 à Château-l'Hermitage avec la chorale homme du Carroi*

22 juin *: Fête de la musique à Requeil à 19 h par la batterie fanfare et repas champêtre*

30 juin *: Kermesse de l'école de Requeil, organisée par la Cabriole*

07 juillet *: concert l'après-midi avec JB Musset à l'église de Château-l'Hermitage*

13 juillet *: Repas, feu d'artifice et bal à Château-l'Hermitage*

14 juillet *: Commémoration à Requeil*

08 septembre *: 11 h église de Château-l'Hermitage, duo de guitare et violon (musique sud américaine)*

14 septembre *: Journées patrimoine*

07-08-09 septembre *: Comice à Mansigné*

06 octobre *: 11 h église de Château-l'Hermitage apéro concert avec un quatuor à cordes*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE CHATEAU-L'HERMITAGE

Siège en mairie
Directeur de la publication : M. le Maire
Impression : IPNS
Mise en page : D. Petit - M. Rousseau
Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

La communauté de communes propose aussi un accueil en centre de loisirs

Voici le Programme !!!

Vac'enSports

Domaine d'Activité de la Semaine :

Les Sports de Pleine Nature

Jours	Activités	Lieu RDV	Horaires
Mardi 20 Août	Les Jeux Intercommunaux d'Athlétisme	Gymnase de Pontvallain	14h à 17h
Mercredi 21 Août	Initiation au Roller, le matin & « A la rencontre du Cyclotourisme Ludois» l'après-midi	Gymnase du Lude *Prévoir Pique Nique, Vélo,rollers et casque ! (Nous avons quelques rollers en stock)*	10h à 17h
Jeudi 22 Août	Orientation Ultimate / Frisbee Grands Jeux	Gymnase et Plaine d'Yvré le Polin	14h à 17h

Jours	Activités	Lieu RDV	Horaires
Mardi 27 Août	Tir à l'arc ventouse et Flou Flou Sarbacane	Gymnase de Pontvallain	14h à 17h
Mercredi 28 Août	Journée « Tépacap » au Mans Grimpe d'arbre	Gymnase de Pontvallain *Prévoir Pique Nique*	10h à 17h15
Jeudi 29 Août	A La rencontre de l'AAPPMA, après-midi Pêche et/ou Petits Jeux de précisions (Javball, Pétéca, Indiaka, etc...)	Gymnase de Mansigné	14h à 17h

Informations Pratiques !

Tenue de Sport + chaussures de sport propres pour la pratique dans les gymnases !
Casque pour l'activité Vélo et Roller
Bouteille d'eau
Pique Nique (en fonction du planning pour les journées complètes)

Article publié dans Le petit courrier du 24 mai

VACANCES D'ÉTÉ. Ouverture des inscriptions

Le service jeunesse de la communauté de communes Sud Sarthe s'est plié en quatre pour mettre en place un panel d'activités pour les enfants de 3 à 17 ans cet été, du 8 au 26 juillet puis du 19 au 30 août.

Pour la période de juillet, les lieux d'accueil seront les suivants : Aubigné-Racan, Le Lude, Mansigné, Mayet et Yvré-le-Polin. Au mois d'août, ce sont les centres du Lude et d'Yvré-le-Polin qui seront ouverts.

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) sur le site de leur choix.

Trois semaines de camps, réparties sur le mois de juillet (camp pour les jeunes à définir, Saint-Malo et Vaas), réservés aux enfants de 6 à 12 ans, sont également proposées. Il y aura aussi un stage radio à Pontvallain du 8 au 12 juillet.

Les familles ont pu poser leurs questions aux directeurs d'accueil.

Un 4e camp est prévu en août (du 26 au 30 août à La Jaille Yvon). « Cette année, une quarantaine d'animateurs assureront l'encadrement. Concernant les inscriptions et les paiements, il est possible de le faire en ligne sur le portail famille de la communauté de communes Sud Sarthe », explique Nicolas Bonnet, coordinateur enfance.

PRATIQUE

Inscriptions pour les accueils de loisirs de l'été et les camps du 27 mai au 15 juin. Renseignements : 02 85 29 12 11 et 06 83 82 74 07, enfance@comcomsudsarthe.fr. Site internet : www.comcomsudsarthe.com

PETITE ENFANCE

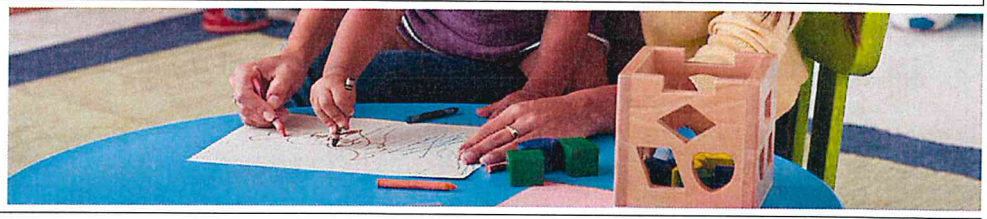

Ouverture des préinscriptions des Multi accueils de la Communauté de Communes

Les multi accueils sont des lieux d'accueils collectifs pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans. Ce sont des lieux d'éveil et de socialisation adaptés aux jeunes enfants animés par des professionnels spécialisés dans la petite enfance.
Le multi accueil « au jardin des ouistitis » situé au Lude est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
Le multi accueil situé à Pontvallain ouvrira ses portes le 16 septembre 2019 du lundi ou vendredi de 7h à 19h.
Les familles désireuses d'utiliser ce mode de garde peuvent dès à présent prendre contact avec :
Mme Tortevois, Coordinatrice petite enfance, au 06 44 28 14 34
ou petiteenfance@comcomsudsarthe.fr

Important : l'activité professionnelle des parents n'est pas un critère pour utiliser le multi accueil.
Mme Tortevois se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Un coup de pouce pour vos travaux !
Accompagnement gratuit et aides financières

Livret explicatif disponible en mairie

Une opération de rénovation énergétique est lancée depuis le mois d'octobre 2018 auprès des particuliers. L'association SOLIHA (solidaires pour l'habitat) est chargée de conseiller, d'accompagner et de trouver des aides financières pour les propriétaires occupants ou bailleurs sur le territoire du Pays Vallée du Loir.

Cet accompagnement, entièrement gratuit, concerne les travaux de :

- Chauffage, isolation, ventilation, fenêtres

Renseignements

Pour se renseigner ou prendre rendez-vous : ***02.43.42.12.72*** ou ***contact.sarthe@soliha.fr***

Aucun démarchage téléphonique, à domicile ou par mailing n'a lieu dans le cadre de ce programme. Seule l'association SOLIHA est missionnée sur cette opération

FestiLoir

Le festival familial et gratuit revient pour sa 16ème édition en Vallée du Loir du 26 juillet au 03 août.
Visitez le village avec le Pays d'art et d'histoire, pique-niquez en famille ou entre amis et
admirez un spectacle ou un concert en plein air (si mauvais temps, les lieux de repli sont indiqués dans le programme) !

- **Vendredi 26 juillet** - Vaas :
à 20h30 **Inbox** -Cie Soralino (Cirque cubique)

- **Samedi 27 juillet** - Beaumont-sur-Dême :
à 20h30 **Chaque Chose en son temps** - Cie Jean et Faustine (Théâtre clownesque)

- **Dimanche 28 juillet** - Villaines-sous-Malicorne :
à 20h30 **Allez les filles** - Cie Jacqueline Cambouis (Chansons pour chaque occasion)

- **Mardi 30 juillet** - Marçon :
à 20h30 **Stoïk** - Cie Les GüMS (Cirque clownesque)

- **Mercredi 31 juillet** - Luché-Pringé :
à 20h30 **Valérie Ekoumé** (Musique franco-camerounaise)

- **Vendredi 02 août** - Mayet :
à 19h **Zarazarao** (clown) et 20h30 **Les Zolobe en concert** (Musique malgache)

- **Samedi 03 août** - Pruillé-l'Eguillé :
à 20h30 **Je demande la route** - Roukiata Ouedraogo (péripéties humoristique de l'Afrique à la France)

Toutes les informations sont à retrouver sur www.pays-valleeduloir.fr

Le programme complet sera bientôt disponible en mairie et dans quelques commerces du territoire

Les castéliens qui n'ont pu assister au lancement de l'événement le 31 mars dernier, peuvent toujours partir à la Poursuite du Temps Caché !

Un voyage numérique, ludique et poétique.

Après la découverte mystérieuse d'une espèce de loir encore inconnue, le Professeur Olafur Olafsson est appelé pour l'étudier. Il fait alors une incroyable découverte : ses petits loirs se nourrissent de temps ! Ils absorbent la mémoire contenue dans certains matériaux et s'en servent pour prolonger leur durée de vie. Ainsi, ils nous permettent de découvrir des informations inédites sur la Vallée du Loir...

à Château-l'Hermitage (dans l'église)

Retrouvez tous les loirs cachés et découvrez le prieuré tel qu'il était au XVIIe siècle.

Gratuit & facile d'accès

Munissez-vous de votre smartphone ou votre tablette pour partir à la recherche des loirs.

Pas besoin de connexion et de forfait internet pour partir à la Poursuite du Temps Caché ! Connectez-vous au WIFI local et suivez les instructions.

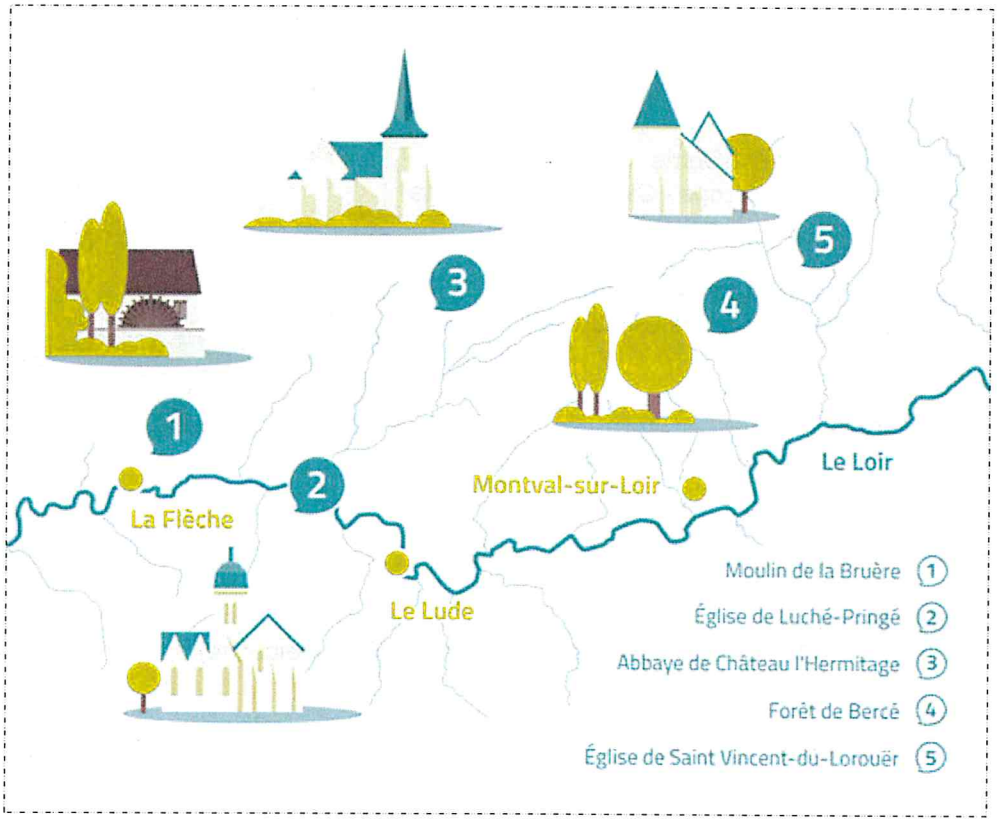

Plus d'informations sur le site du « PETR Pays Vallée du Loir »

Quelques animations proposées par le Pays Vallée du Loir

L'équipe du **Pays d'art et d'histoire** propose un programme d'activités tout au long de l'année pour découvrir sous différentes formes le patrimoine de la Vallée du Loir :

Rando'patrimoine en canoë

Date : 16 juillet - Localité : Le Lude - **14h30 -**
Découvrez le site Malidor et le château du Lude sous un autre angle. Au fil du Loir, un guide conférencier vous accompagne pour vous raconter l'histoire du Lude et de la rivière.
Informations pratiques :
Tarif unique : 5 €. Activité limitée à 16 personnes. Durée 2h30.
Savoir nager, tenue adaptée (chaussures obligatoires) et tenue de rechange conseillées.
Age minimum : 12 ans.
Réservation obligatoire

Visite aux lampions du Lude

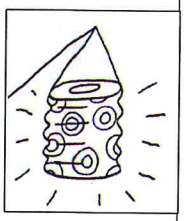

Date : 07 août - Localité : Le Lude - **20h30 -**
Un guide-conférencier vous accompagne pour vous raconter l'histoire du Lude à la lueur des lampions.
Informations pratiques :
Rendez-vous devant l'Office de tourisme. Tarif : 5 €, - de 15 ans : 2,50 €, - de 5 ans : gratuit.

Atelier "Crée ton blason de chevalier !"

Date : 07 août - Localité : Le Lude - **14h30 -**
A partir des blasons du château et de la ville du Lude, les enfants pourront créer leur propre emblème comme de vrais chevaliers. L'atelier se déroulera dans les jardins du château, ce sera l'occasion pour les adultes qui le souhaitent de le visiter.
Informations pratiques :
Lieu de RDV : entrée du château. Tarif : 5 €. Activité limitée à 12 personnes –
Tranche d'âge : 6-10 ans. Réservation souhaitée – Durée : 2h

Visite aux lampions à Sarcé

Date : 21 août - Localité : Sarcé - **20h -**
Après de nombreuses années de restauration, cette magnifique église romane se montre sous ses meilleurs aspects. A découvrir à la lueur des lampions.
Informations pratiques :
Tarif : 5 €, - de 15 ans : 2,50 €, - de 5 ans : gratuit

Rando'patrimoine en partenariat avec Tony Rouan
Date : 20 août - Localité : Saint-Jean-de-la-Motte - **14h30 -**
Tony Rouan, guide de randonnée, s'associe au Pays d'art et histoire pour vous faire découvrir ce parcours qui sera l'occasion de découvrir la variété des paysages et du patrimoine de la vallée du Loir.
Informations pratiques :
RDV : parking de la salle des fêtes. 12km – 3h. Tarif : 5 €, - de 15 ans : 2,50 €, - de 5 ans : gratuit.

Animations du Pays d'art et d'histoire

Tout l'été retrouvez les animations du Pays d'art et d'histoire.
Visites dégustation, ateliers enfants, randonnées... Consultez tout le programme sur le site du Pays www.pays-valleeduloir.fr ou dans l'agenda de l'été de l'Office de tourisme.
Renseignements & réservations : dans les Offices de tourisme ou au 02.43.38.16.83

La vie associative locale

Association des Amis de l'Abbaye

Les concerts vont reprendre prochainement. Voici les dates :

- 16 juin à 10 h 30, chorale du Carroi (Chœur d'hommes)
- 07 juillet après-midi, concert avec JB Musset
- 08 septembre à 11 h, duo de guitare et violon (musique sud américaine)
- 06 octobre à 11 h—Apéro concert quatuor à cordes

Les Fils Castéliens

« Les fils Castéliens » est une association de loisirs créatifs autour du fil (broderie, crochet, tricot) qui compte 16 adhérentes. Notre exposition des 5 et 6 avril 2019 a remporté un franc succès avec plus de 200 visiteurs.
Nos réunions se déroulent salle du conseil municipal 1 jeudi sur 2 de 20h00 à 22h00
L'adhésion est de 17 € pour l'année.
Renseignements auprès de Valérie Lehoux au 06 27 22 67 92

Nouveau à Château !

Afin d'accueillir les nombreux randonneurs qui sillonnent régulièrement nos chemins mais aussi les Castéliens, jeunes ou pas, qui fréquentent l'aire de jeux, le jardin partagé..., la commune à installé trois tables de pique-nique.

Cet équipement sera bientôt complété par un préau en bois afin de s'abriter par temps pluvieux. Nous aurons ainsi un point de rencontre agréable et fonctionnel.

Remerciements

En tant que présidente de l'Amicale des Parents d'élèves de l'école de St Biez en Belin et au nom de toute l'association, je tenais à sincèrement et chaleureusement remercier la mairie de Château l'Hermitage de nous avoir accueilli au cœur de son village le 31 mars dernier pour l'organisation de notre rando-goûter.

Nous avons accueilli environ 200 personnes, toutes enchantées de cette jolie après-midi à randonner sur les sentiers de votre commune.

Grâce à votre collaboration logistique, nous avons pu offrir un goûter que petits et grands ont fortement apprécié.

Le soleil était de la partie et cela n'a fait que rendre cette journée encore plus agréable.

Merci une nouvelle fois.

Bien cordialement,

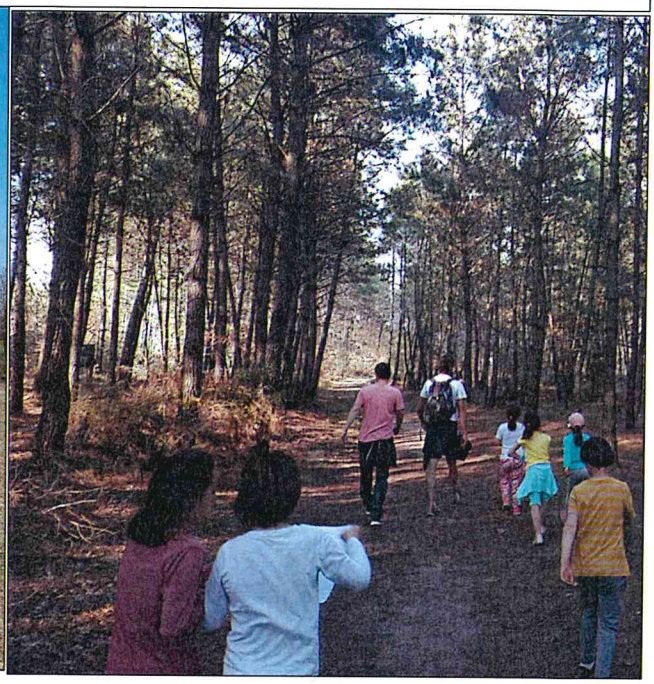

Circulation

Depuis plusieurs mois cette affiche est apposée route du pont.

Il est rappelé aux usagers que la vitesse est limitée à **50 Km/h** sur cette voie étroite et très fréquentée, notamment par des enfants et de jeunes adolescents.

Il est bon de rappeler également quelques règles élémentaires pour une vie harmonieuse en communauté :

- Chaque propriétaire doit exercer un contrôle constant sur l'animal (chien, chat ...) dont il a la responsabilité.

- La route n'est pas un terrain de jeux, les règles de circulation doivent y être respectées, y compris par les piétons, les cyclistes ou motocyclistes.

Que chacun prenne donc conscience des dangers afin que pareil incident ne se reproduise pas !

Bonnes vacances d'été à tous avant notre prochain bulletin !

Un coloriage pour déstresser les grands et amuser les petits.